

La Charte de principes du Collectif des Associations Citoyennes

Version votée le 18 sept 2026 en Assemblée Générale Extraordinaire

Préambule

Le Collectif des Associations Citoyennes, association d'éducation populaire, a pour objet de mettre en réseau les personnes physiques et morales dont les projets collectifs et les actions contribuent à l'intérêt général dans un but non lucratif.

La charte symbolise les valeurs et principes qui guident l'action du réseau et sont partagés par ses membres. Elle constitue le ciment de l'action commune car elle donne un contenu à la notion d'intérêt général.

Valeurs et principes

Les membres du Collectif des Associations Citoyennes luttent contre l'instrumentalisation et la marchandisation des associations, défendent les libertés associatives. Ils contribuent à la construction d'une société solidaire, écologique et démocratique.

Pour cela ils agissent pour :

- Démontrer le rôle incontournable des associations pour la défense des droits fondamentaux.
- Défendre l'autonomie du secteur associatif et promouvoir les libertés associatives.
- Promouvoir l'égalité réelle des droits et leur accès effectif de tous et toutes.
- Promouvoir la nécessité de transformation de la société par une démocratie écologique, économique et solidaire pour assurer l'habitabilité et la défense du vivant.
- Lutter contre toutes les formes de discriminations, qu'elles soient raciales, religieuses, sexuelles, de genre, culturelles, syndicales, sociales ou validiste.
- Défendre la laïcité comme une garantie de conscience pour tous et toutes sans instrumentation politique ou religieuse.
- Renforcer le pouvoir d'agir individuel et collectif par la construction et la mise à disposition des ressources créées dans un cadre démocratique et transparent.
- Promouvoir des logiques de coopération et de mutualisation avec la mise en commun des ressources et travailler à des dynamiques de transversalité entre les différents réseaux associatifs.
- Concevoir la solidarité comme une réciprocité et une coresponsabilité de chacun envers tous et toutes.
- Construire une force collective pour interpeller les pouvoirs établis et améliorer l'action publique.
- Chercher une cohésion entre le geste et la parole dans les actions menées.

Engagement

Les membres du Collectif des Associations Citoyennes s'engagent, en signant la charte, à respecter les valeurs et principes ci-dessus et à contribuer activement à la vie et au développement du réseau.

